



PENSIONS DE RETRAITE, LA LIGNE ROUGE EST FRANCHIE, AGISSONS MASSIVEMENT LE 20 MARS 2025 !

Cela fait plus d'une décennie que les retraité·es sont désigné·es comme responsables de tous les maux de la société.

Les stigmatiser devient un sport gratifiant pour les libéraux de tous poils qui ne supportent pas qu'il puisse y avoir des personnes considérées « improductives ». Eh oui, pour elles et eux, les personnes âgées ont un grand défaut: elles et ils sont à la retraite, vivent trop vieux et se soignent.

Tout est bon pour décrédibiliser voire humilier les retraité·es:

- Ils et elles coûtent cher à la société,
- Leurs dépenses de santé sont 4 fois supérieures à celles des plus jeunes,
- Ils et elles sont dangereux·ses sur les routes,
- Ils et elles sont plus souvent propriétaires que les autres ménages et économisent des loyers qu'ils accumulent sur leur livret A,
- Leur pouvoir d'achat est supérieur à celles et ceux qui travaillent, notamment les précaires,
- Ils et elles sont responsables de la dette et coulent le pays,

Cette démagogie ancienne, qui prend d'inquiétantes proportions, a permis au patronat et aux différents gouvernements, inféodés au monde de la finance, d'imposer diverses mesures contre les retraité·es:

- Suppression de la demi-part fiscale,
- Instauration de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa),
- Augmentation de la Contribution sociale généralisée (CSG) et instauration de plusieurs seuils,
- Désindexation des pensions sur la moyenne des salaires quand ce n'est pas leur gel pure et simple.

Désormais, la surenchère est de mise, il faut faire payer les retraité·es qui, selon le Premier ministre Bayrou, seraient responsables de la moitié du déficit de la France. Mais c'est oublier un peu vite les méfaits de la politique menée par le ministre, puis le Président, Macron et ses gouvernements.

Pour l'Union confédérale des retraité·es CGT, c'est toujours NON à la réforme des retraites !

Nous appelons les retraité·es à s'inscrire dans la campagne revendicative de la CGT pour le retour à la retraite à 60 ans.

Le patronat exulte à l'idée que les boucs émissaires, tout désignés, masquent ses énormes responsabilités et pourraient même l'exonérer de toutes nouvelles contributions.

Désormais, le gouvernement et le patronat veulent s'attaquer à l'abattement fiscal de 10 %, à l'alignement du taux de CSG sur celui des actif·ves et souhaitent désindexer les pensions de l'inflation pour y substituer une augmentation forfaitaire échelonnée selon les ressources.

Non les retraité·es ne sont pas des nanti·es !

Les retraité·es ne sont aucunement responsables des dérives des finances publiques. Ce ne sont pas elles ni eux qui ont décidé :

- Les exonérations de cotisations sociales des entreprises de 85 milliards d'euros par an sans aucune contrepartie en matière d'emplois, de salaires ou de conditions de travail,
- La suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF),
- La réduction du taux d'imposition des entreprises,
- Etc.

Le bilan est édifiant, la Bourse ne s'est jamais aussi bien portée, les dividendes versés aux actionnaires battent des records chaque année. En 10 ans, la fortune des milliardaires a augmenté de 439 %.

La réalité des retraité·es n'est pas celle que l'on veut bien nous montrer dans les médias: 2 millions de retraité·es vivent en dessous du seuil de pauvreté et 60 % touchent une pension inférieure au Smic. Les hausses annoncées des prix de l'électricité, du gaz, des cotisations mutualistes, des assurances et des produits alimentaires ne vont pas arranger les choses.

C'est la raison pour laquelle, l'Union confédérale des retraité·es CGT exige l'augmentation immédiate de 10 % de toutes les pensions et de 300 € du minimum contributif (Mico) et du minimum garanti (Miga fonction publique).

Ces revendications sont pleinement justifiées par les pertes subies au cours de ces dernières années.

Vérifiez par vous-même à l'aide du calculateur CGT mis à votre disposition !

Un outil simple d'utilisation où vous indiquez le montant de votre pension de retraite de base et, éventuellement, de votre retraite complémentaire (au 1^{er} janvier 2020). Le calcul se fait automatiquement. Pour l'utiliser, rendez-vous sur: <https://union-confederale-retraites.cgt.fr/> ou scannez le QR code.



Toutes et tous mobilisé·es dans la rue le 20 MARS 2025 pour nos pensions de retraite et la reconquête de la SÉCURITE SOCIALE

Lieu de RDV :

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom et prénom:

Adresse:

Code postal et ville:

Branche professionnelle d'origine:

Mail:

Tél:

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant.
Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre